

**Compte-rendu des CAPL n°1 du 28 juin 2018 et n°2 du 26 juin 2018
de mutations des agents de catégories A et B**

Inutile d'attendre les conclusions du rapport CAP 2022 pour voir la régression de nos règles de gestion s'amplifier.

D'année en année nous constatons que le « mouvement technique » se réduit et que le nombre d'agents en situation d'« ALD » augmente.

Ceci constitue les prémices de ce qui attend tous les collègues quand l'affectation au département pour toutes et tous sera effective. Nous le déplorons et n'aurons de cesse d'alerter les agents et de les pousser à la mobilisation pour défendre leurs acquis.

La situation des agents est également dégradée par l'obligation de séjour de 3 ans qui limite de fait la mobilité, prônée par ailleurs par la direction générale.

Au niveau de notre département, 53 % des agents B et 61 % des agents A obtiennent leur premier vœu. C'est néanmoins plus d'un tiers qui n'obtient pas entière satisfaction, malgré le nombre important de postes vacants non pourvus dans un contexte tendu en terme d'effectifs dans le Nord.

Suite au mouvement social récent, la Direction a affecté 1 agent A au CEL, comme elle s'y était engagée.

Des ajustements par des mesures de gestion ont permis à certains collègues, soutenus par les syndicats, d'obtenir satisfaction. Mais une direction de plus en plus inflexible oppose ses pseudo-arbitrages, en fait une triste gestion de la pénurie, reconnue et assumée ouvertement en séance.

Pour la première fois cette année, la DRFIP Nord nous a communiqué les fiches de souhaits. Nous espérons que cette démarche se renouvellera à l'avenir.

Toutefois, Solidaires Finances Publiques déplore que depuis la mise en place du nouveau règlement intérieur, le temps de préparation et de compte rendu de CAPL restent insuffisants pour assurer une défense optimale.

Pour conclure, les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre les mouvements dans leur globalité, compte tenu des demandes non satisfaites et du nombre de postes restant vacants dans le département.

Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Les affectations en direction ne sont toujours pas transparentes en terme de communication aux élus des fiches de souhaits. Cependant le président rappelle clairement que le DRFIP est seul maître de la gestion des agents attachés directement à ses propres services...

Cela augure mal des « règles » de gestion après 2020, lorsque ce même DRFIP placera les personnels librement sur tout le département du Nord de Dunkerque à Trélon !



Solitaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90
solitairesfinancespubliques.drifp59@dgfip.finances.gouv.fr
solitairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solitairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solitairesfinancespubliques59)